

# Théâtre de Lausanne

Autor(en): **Monnet, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **6 (1868)**

Heft 30

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179909>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 25 Juillet 1868.

L'enseignement agricole, qui jusqu'ici n'avait pu trouver place dans nos écoles publiques, semble prendre aujourd'hui quelque faveur. Un article de la nouvelle loi sur l'Ecole normale le mentionne comme application des sciences naturelles, et dernièrement le Département l'inaugurerait en quelque sorte en appelant M. le professeur Carrier à donner aux élèves de cet établissement un cours d'arboriculture. Trop négligée chez nous, cette culture intelligente des arbres fruitiers a une réelle importance, dans ces temps où l'on recherche tous les moyens d'accroître le bien-être matériel.

Deux des séances de M. Carrier ont été spécialement consacrées aux opérations pratiques. Elles ont eu lieu dans la belle campagne de Mon-Repos, que son propriétaire, M. Perdonnet, avait gracieusement mise à la disposition du professeur.

Rien de plus attrayant que cet enseignement donné au milieu d'une si riche végétation. On pourrait croire que l'arboriculture se réduit à une série d'opérations arbitraires : quelques coups de serpette, donnés avec plus ou moins de dextérité et suivant l'usage admis. Avec M. Carrier, c'est une véritable science, dans laquelle rien n'est laissé à l'imprévu ni au préjugé. En l'écoutant, on voit dans un arbre non-seulement des branches qu'il faut dévier ou raccourcir, mais la sève et ses mouvements divers, qu'il faut étudier soigneusement, toute une vie, tout un travail physiologique que l'homme parvient à diriger à son gré. Le jardinier intelligent peut dire en maniant ses outils : ici il me faut un bourgeon, là une production fruitière, etc., etc., et la nature lui obéit.

Mais si M. Carrier fait une large part à la théorie, il ne néglige point la pratique ; il explique d'abord le principe, puis vient un coup de serpette comme conséquence ; toutes ses opérations sont ainsi rigoureusement déduites de ses théories. Cet accord, habilement amené, donne du charme à tout, même aux détails les plus vulgaires. Après avoir entendu l'habile professeur, on ne peut s'empêcher de prendre le plus vif intérêt à une étude qu'il sait rendre si attrayante. Aussi son enseignement a-t-il été suivi avec la plus grande attention par ses jeunes auditeurs, qui ont acquis ainsi, en quelques heures, une somme de connaissances suffisantes qu'ils pourront mettre en pratique plus tard d'une manière

intelligente. Ils trouveront là non-seulement une récréation agréable, après les pénibles labeurs de l'école, mais encore un excellent moyen de se concilier l'estime publique, en répandant autour d'eux de bonnes et saines idées sur cette branche des travaux agricoles.

Nous espérons que le Département, encouragé par la complète réussite de cet essai, ne s'arrêtera pas là. Il y a en effet, dans le vaste domaine des sciences naturelles, beaucoup d'autres applications qui intéressent spécialement l'agriculture et l'industrie, et qui, jusqu'ici, sont restées étrangères à nos instituteurs.

D.

### Théâtre de Lausanne.

C'est avec un vrai plaisir que nous avons reçu la *notice sur la création à Lausanne, d'une salle de concert et de spectacle*. La lecture de cette brochure nous laisse la conviction que le théâtre tant désiré, et depuis si longtemps à l'état de projet, ne tardera pas à devenir pour nous une réalité. Les noms des personnes qui composent le comité provisoire ainsi que ceux des souscripteurs déjà connus, nous paraissent être un sûr garant de la bonne marche de l'entreprise ; ils donneront, nous n'en doutons pas, tout l'élan nécessaire à sa réussite.

On nous affirme, du reste, que les souscriptions d'actions s'élèvent déjà à un chiffre important et qu'il est à présumer qu'avant peu de jours le capital nécessaire sera complété.

Un tel résultat est d'autant plus réjouissant qu'il peut être attribué, en grande partie, précisément au concours de cette classe de la population qui a pu laisser supposer, parfois, à plusieurs, qu'elle était hostile à la construction d'un théâtre à Lausanne. Aujourd'hui, il faut reconnaître qu'il n'en est rien, et que la tournure que prend maintenant cette question, est une preuve évidente que les susceptibilités qui semblaient vouloir diviser encore longtemps la population lausannoise tendent à disparaître de jour en jour.

Espérons donc que chacun travaillera, dans la mesure de ses forces, à seconder et à faciliter la tâche de ceux qui font des sacrifices pour doter notre ville d'un établissement dont elle ne pouvait plus longtemps se passer.

L. M.